

Le 14 avril 2022

« 100 millions d'euros pour venir en aide aux TPE, PME, artisans et commerçants »

Le 13 avril, Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France a rencontré Yannick MAZETTE, Président de la Chambre de Métiers de l'Artisanat Régional. Ensemble, ils ont notamment échangé sur l'actualité internationale et les impacts de la guerre en Ukraine sur l'activité des artisans mais aussi, sur les perspectives d'un travail commun au service des artisans de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre de cette nouvelle mandature. L'artisanat est la 1^{ère} entreprise de Provence Alpes-Côte d'Azur. Avec plus de 200 000 entreprises, 400 000 actifs, qui réalisent 30 milliards de chiffre d'affaires, l'artisanat représente près de 20 % du PIB de la Région.

Depuis 2016, la Région Sud a toujours été aux côtés des artisans de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Chaque année, les artisans et commerçants peuvent ainsi compter sur plus de 10 millions d'€ d'aides régionales pour assurer le bon déroulement de leurs activités. A chaque étape de vie des artisans, la Région Sud est à leurs côtés avec une palette d'outils adapté.

Également, durant les périodes difficiles comme la crise des gilets jaunes, la crise de la Covid-19 ou la tempête Alex, la Région a toujours affiché son soutien pour venir en aide aux artisans et commerçants impactés et en première ligne, dans le cadre de partenariats étroits noués avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat Régional !

Aujourd'hui, dans ce nouveau mandat, la Région poursuit son engagement et déploie le dispositif « zéro rideaux fermés » d'ici à 2023 avec un soutien concret pour :

- La création, l'accompagnement, la reprise, la transmission, opérationnel dès cette année,
- L'implantation de boutiques à l'essai dans les territoires,
- Une aide à l'investissement dans les territoires à enjeux,
- Le déploiement d'un fonds de prêt à taux 0 pour lequel nous solliciterons les Etablissements publics de coopération intercommunale, d'ici 2023.

Ce ne sont pas moins de 70 000 TPE-PME, artisans et commerçants qui pourront bénéficier de ces dispositifs !

« Dans le prolongement de ce plan d'actions, nous signerons, dès la rentrée de septembre, une convention de partenariat triennale avec la Chambre de Métiers de l'Artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui fixera les priorités de nos actions pour cette nouvelle mandature commune ! Plus que jamais, la Région Sud travaille main dans la main avec la Chambre de Métiers et d'Artisanat Régional pour accompagner la reprise de notre tissu économique ! » a déclaré Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France.

« La Région et son Président s'engagent à nos côtés pour développer sur tous nos territoires, nos entreprises, l'emploi, la formation et l'apprentissage de nos jeunes. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce soutien sans précédent qui fait passer nos artisans d'abord » ajoute Yannick MAZETTE, Président de la Chambre de Métiers et d'Artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

maregionsud.fr



maregionsud



MaRegionSud



maregionsud

Service de presse

04 91 57 51 64

servicedepresse@maregionsud.fr

www.cmar-paca.fr



Service de presse

04 91 32 24 79

c.helper@cmar-paca.fr